

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG (AES)

1-

LES SOINS : kit AES stocké dans la salle d'équipe de soins

IMMEDIATEMENT

PIQURE, BLESSURE, CONTACT sur PEAU LESEE

- ⇒ Ne pas faire saigner
- ⇒ NETTOYAGE eau+ savon, puis

OUVRIR LE KIT AES

- ⇒ DESINFECTER AVEC ANTISEPTIQUE au choix :

- DAKIN
- BETADINE dermique
- A défaut alcool à 70°

Ne pas utiliser de Chlorhexidine



AU MOINS 5 MIN

PROJECTION MUQUEUSE OU OCULAIRE

- ⇒ RINÇAGE PROLONGE : sérum physiologique ou à l'eau

AU MOINS 5 MIN

PRÉVENIR :

- ⇒ Le jour : cadre de santé ou IDE ou personne de la direction et médecin coordonnateur si présent
- ⇒ Le weekend end ou les jours fériés : prévenir l'IDE et la garde administrative
- ⇒ La nuit, prévenir la garde administrative

PRÉPARER :

- ⇒ Dossier du résident source
- ⇒ Circonstances et matériel en cause
- ⇒ Renseigner les informations concernant l'AES (sur la check list)

2-

CONTACTER LES URGENCES DU CH CHALON : faire le 15

Le médecin des urgences procédera à une évaluation téléphonique du risque :

- Il confirmera ou infirmera le diagnostic d'AES
- Il indiquera si des prélèvements sérologiques du résident sont nécessaires. Faire remplir l'autorisation de prélèvement ou l'accord de principe si le résident n'est pas conscient (si n'est pas dans le dossier)
- Il indiquera si la victime doit se rendre aux urgences dans les **4 heures maximum** suivant l'AES (si un déplacement aux urgences est nécessaire, compléter et prendre le document check list AES)